



Dépistage organisé du cancer colorectal • Saisissez cette chance d'être soigné(e) tant que ce n'est pas grave !

Il s'agit d'un des 3 cancers pour lequel l'assurance maladie propose un **dépistage organisé**.
Pris en charge à 100% par l'assurance maladie



Pourquoi ?

Pourquoi ce dépistage organisé ?
Parce qu'un cancer colorectal dépisté tôt se guérit **9 fois sur 10**



Quand ?

Recommandé **tous les 2 ans**
pour les femmes et les hommes
de 50 ans jusqu'à 74 ans

1

Comment se procurer le kit de dépistage ?

Je reçois chez moi un courrier de l'assurance maladie qui m'invite à en parler à mon médecin

Plusieurs possibilités :

Je le demande à mon médecin

ou

Je le demande en pharmacie

ou

Je le commande en ligne sur le site :
<https://monkit.depistage-colorectal.fr/#/invitation-franceconnect>



2

En pratique, comment se passe le dépistage ?

Je le fais chez moi

C'est simple, rapide et indolore.
→ un mode d'emploi est fourni



J'envoie mon prélèvement de selles dans l'enveloppe fournie



Je reçois mon résultat à domicile ou par sms avec un lien téléchargeable (votre médecin reçoit une copie des résultats) entre 3 et 15 jours après mon envoi

Je n'ai rien à payer

Le kit de dépistage, l'envoi de mon prélèvement, l'analyse et les résultats sont pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie.

96%
DES CAS

Si les résultats sont négatifs

Je suis rassuré(e), je ferai de nouveau le test 2 ans plus tard sauf si j'ai des symptômes qui m'inquiètent avant et qui me font consulter mon médecin.

Si les résultats sont positifs

Cela ne veut pas dire que j'ai un cancer. Je consulte mon médecin qui me prescrira un examen complémentaire.



Quels symptômes surveiller ?

Sang dans les selles,
constipation ou diarrhées persistantes,
douleurs abdominales, perte de poids inexplicable



Je consulte mon médecin

Conseil prévention



30 minutes d'activité physique par jour
diminuent le risque de cancer colorectal